



Déclaration liminaire CFDT au comité technique central des DDI du 24 juin 2021

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Ce CT mettra au vote un arrêté visant à mettre à jour les textes en remplaçant agents non titulaires par contractuels. Pour la CFDT, cette modification revient à normaliser le statut de « non titulaire » qui, par son appellation, était stigmatisante pour ces agents. Nous rappelons ici que 20% de l'emploi public est occupé par des contractuels et que avons soutenu tous les plans de titularisation depuis plus de 40 ans. La CFDT défend aussi ces agents, d'ailleurs, encore récemment nous avons écrit à la ministre pour demander l'ouverture d'une négociation sur leur situation.

La création d'une direction de la mer et du littoral de Corse nous interroge. Est-ce l'acte 1 d'une nouvelle réorganisation des services des DDTM en charge des missions liées au ministère de la Mer? On constate que le rouleau compresseur des réformes continue sans que les structures n'aient le temps de se stabiliser. Comment voulez vous que les agents se retrouvent dans ce tourbillon ?

Concernant les élections de 2022, celles-ci approchent, la CFDT aimerait avoir à la rentrée des infos car dans les ministères les discussions ont bien avancé — sur les cartographies des formations spécialisées notamment.

Par ailleurs nous apprécions le message de M. Albertini aux préfets sur les CSA propres aux DDI, mais celui-ci a-t-il également été transmis aux directeurs des DDI ?

Sur le bilan social, 2019 nous est présenté en 2021, certes mieux vaut tard que jamais mais là, c'est vraiment tard... À ce sujet, qu'en est il du rapport social 2020 nouvelle formule du bilan social ?

Enfin, qu'en-est-il d'un site intranet de qualité et complet sur les DDI ? tout comme sœur Anne, nous ne voyons vraiment rien venir. Une réponse du style « bientôt » répétée à chaque CT n'est plus suffisante.

Monsieur le Président, comme vous le voyez beaucoup de questions plutôt précises vous sont posées ; nous espérons qu'une fois deviendra la coutume et que vous nous apporterez des réponses tout aussi précises.